



## Info pour les bénéficiaires : Fonctionnement des distributions

[info@alorontaide.ch](mailto:info@alorontaide.ch)

079 174 58 97

[www.alorontaide.ch](http://www.alorontaide.ch)

### Qu'est-ce que alORONt'aide ?

L'association a été fondée afin de donner un coup de pouce aux personnes et familles de la région d'ORON. Le service proposé consiste à sauver des aliments en limite de date de vente pour les redistribuer. Tous les membres de l'association alORONt'aide sont des bénévoles qui donnent de leur temps pour ce service. Nous sommes livrés par l'association Table Suisse, qui fait le tour des Migros, Coop et autres magasins pour charger des aliments en limite de date de vente. Le choix et la quantité des articles varient en fonction des invendus.



Nous vous attendons **le lundi de 15h à 15h 30, Route du Flon 28, 1610 Oron-la-Ville**. Depuis le parking de la COOP des panneaux indicatifs provisoires seront posés pour vous aider à trouver le lieu. Nous vous offrirons un café ou un thé en attendant la distribution. A l'arrivée, merci de remettre votre carte de bénéficiaire au bureau et de régler votre participation d'un franc.

Si vous prévoyez d'arriver après 15h30, merci de nous en informer au plus tard à midi par email [info@alorontaide.ch](mailto:info@alorontaide.ch), ou par téléphone : 079 174 58 97 afin que nous vous comptions dans le calcul de répartition. Vous participerez alors au 2<sup>ème</sup> groupe de distribution.



### Organisation de la distribution

Dès 15h30 nous vous appelons l'un après l'autre pour la distribution, selon un tirage au sort. Un bénévole membre de l'association alORONt'aide vous accompagne le long des tables et vous indique la quantité disponible pour chacun des articles. C'est le bénévole qui prend l'article et vous le remet. Vous êtes instamment priés de ne pas toucher la marchandise sur les tables tant qu'elle ne vous a pas été remise par le bénévole.

Chaque lundi nous comptons la marchandise à disposition et calculons la répartition en fonction du nombre de personnes présentes. Nous vous remercions de ne pas réclamer ou vous plaindre pour tenter d'obtenir davantage que ce qui vous est proposé ☺. Le fait de refuser un certain type d'aliment ne donne pas droit à davantage d'un autre aliment.

Les animaux, mêmes tout petits, ne peuvent pas rester dans la salle de distribution. Merci de les laisser à la maison ou de les attacher dehors.

Le comité de alORONt'aide se réserve le droit d'annuler la carte d'un bénéficiaire ne respectant pas les présentes règles, ou suite à un changement de dispositions décidé par le comité.



### Y a-t-il des périodes sans distribution (vacances) ?

Pour l'instant nous faisons le maximum pour assurer des distributions tous les lundis même pendant les vacances scolaires. Par contre les jours fériés (Pâques, Pentecôte, Jeûne fédéral, le 1<sup>er</sup> janvier ; 1<sup>er</sup> août si c'est un lundi etc...) nous ne sommes pas livrés par Table Suisse et il n'y a donc en principe pas de distribution.



### Que faire si un jour vous êtes empêché(e) de venir ?

L'idéal est de demander l'aide d'un autre bénéficiaire que vous connaissez. Celui-ci l'annonce au bureau et pourra prendre de la marchandise pour vous l'amener (il n'est pas indispensable qu'il dispose de votre carte). Chaque carte sera tirée au sort séparément.